



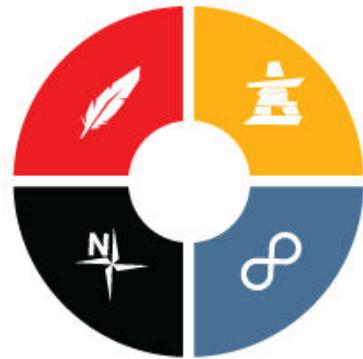
Crown-Indigenous Relations
and Northern Affairs Canada

Relations Couronne-Autochtones
et Affaires du Nord Canada

Agnico Eagle Mines Limited

Demande de modification du permis d'utilisation des eaux de type A 2AM-MEL1631

Réunion technique de l'Office des eaux du
Nunavut
12 et 13 octobre 2023



Canada



Au programme

- Responsabilités et obligations
- Contributions à l'examen de la demande de permis d'utilisation des eaux
- Commentaires faisant suite à l'examen technique
- Sommaire des prochaines étapes
- Conclusion





Responsabilités et obligations

Les responsabilités, le mandat et les obligations de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) découlent des documents suivants :

- *Loi sur le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord*
- Accord du Nunavut
- *Loi concernant l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*
- *Loi sur les eaux du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut* et règlements connexes
- *Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut*
- *Loi sur les terres territoriales* et règlements connexes
- *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*





Contributions à l'examen de la demande de permis d'utilisation des eaux

RCAANC a formulé les commentaires suivants à l'Office des eaux du Nunavut concernant la demande de modification du permis d'utilisation des eaux de type A 2AM-MEL1631 par Agnico Eagle Mines Limited :

- Commentaires sur le contrôle d'intégralité et la demande d'informations pour la demande de modification du permis d'utilisation des eaux de type A 2A-MEL1631 : **16 février 2023 et 13 mars 2023**
- Commentaires sur l'examen technique de la demande de modification du permis d'utilisation des eaux de type A 2AM-MEL1631 : **31 août 2023**





Commentaires faisant suite à l'examen technique

1. Conduite d'eau Discovery

(R-01) RCAANC recommande à AEM de réviser le plan d'urgence en cas de déversement, le plan de gestion des eaux et le plan de gestion adaptative et de mettre en œuvre des mesures d'intervention pour la conduite d'eau Discovery dans la même veine que ce qui a été fait pour la conduite d'eau approuvée entre la mine Meliadine et le port Itivia.

État : Engagement pris à cet égard





Commentaires faisant suite à l'examen technique

2. Déplacement des résidus et des stériles dans les fosses

(R-02) RCAANC recommande de ne pas approuver l'option d'élimination des résidus et des stériles dans les fosses pour le moment, car une telle solution nécessite une approbation pour chaque fosse, après examen des informations détaillées concernant les fosses et de l'évaluation réalisée pour ces dernières.



État : Non résolu



Commentaires faisant suite à l'examen technique

3. Concentrations de solides dissous totaux dans le bassin de retenue 1

(R-03) RCAANC recommande de modifier les critères de rejet de solides dissous totaux dans le bassin de retenue 1 en les ramenant à des valeurs inférieures suivant la modélisation de la qualité de l'eau prévue et les résultats réels obtenus.

État : Résolu





Commentaires faisant suite à l'examen technique

4. Qualité des eaux d'exfiltration postfermeture dans les zones remises en état

(R-04) RCAANC recommande à AEM de fournir des informations spécifiques sur les termes sources utilisés dans le modèle servant à établir les prévisions de qualité de l'eau dans les zones remises en état postfermeture.

État : Engagement pris à cet égard





Commentaires faisant suite à l'examen technique

5. Rejets marins dans la baie Melvin

(R-05) RCAANC recommande à AEM de fournir un calendrier de construction détaillé pour la conduite d'eau et d'établir les répercussions potentielles du projet ainsi que les mesures d'adaptation si le rejet dans le milieu marin par les canalisations ne peut pas commencer en 2025 comme l'indique la demande d'agrandissement de la mine Meliadine.

État : Non résolu (en attente)





Commentaires faisant suite à l'examen technique

6. Entreposage d'eau saline dans la fosse Tiriganiaq 2

(R-06) RCAANC recommande à AEM de confirmer qu'aucune eau saline ne sera entreposée dans la fosse 2 après 2025 et d'obtenir les autorisations nécessaires, informations et études à l'appui, pour utiliser toute fosse de la mine Meliadine pour l'entreposage d'eau salée.

État : Non résolu





Commentaires faisant suite à l'examen technique

7. Entreposage d'eau salée dans le réservoir B7

(R-07) RCAANC recommande à AEM d'expliquer les risques de contamination des eaux souterraines et des eaux de surface réceptrices par l'entreposage d'eau salée dans le réservoir B7 (SP6) et de fournir les informations de modélisation appropriées, les résultats d'évaluation et la documentation à l'appui.

État : Non résolu





Commentaires faisant suite à l'examen technique

8. Élimination des boues dans les réservoirs d'eau salée

(R-08) RCAANC recommande à AEM de fournir les détails sur les études antérieures qui établissent l'élimination des boues dans les fosses et des preuves qu'un examen officiel (comme un examen préalable) a été réalisé pour l'élimination des boues dans la fosse Tiriganiaq 2 (ou tout autre plan d'eau).

État : Non résolu





Commentaires faisant suite à l'examen technique

9. Plan de fermeture provisoire et de remise en état/estimation de la sécurité

(R-09) RCAANC recommande à AEM de réviser tous les taux unitaires, les coûts forfaitaires, les indemnités et les autres taux établis dans les estimations antérieures et réutilisés pour calculer le coût dans le plan de fermeture provisoire et de remise en état de la mine Meliadine de janvier 2023.

État : Engagement pris à cet égard





Commentaires faisant suite à l'examen technique

10. Augmentation de la consommation d'eau fraîche du lac Meliadine

(R-10) RCAANC recommande à AEM de fournir les détails qui justifient l'augmentation demandée de la consommation d'eau fraîche provenant du lac Meliadine.

État : Non résolu





Commentaires faisant suite à l'examen technique

11. Capacité d'entreposage de carburant à Itivia

(R-11) RCAANC recommande à AEM de fournir des explications sur la capacité actuelle d'entreposage de carburant au port Itivia et sur ce qu'il est proposé et prévu de construire, d'exploiter et d'autoriser à cet effet.

État : Résolu





Commentaires faisant suite à l'examen technique

12. Amélioration de la stratégie de gestion de l'eau

(R-12) RCAANC recommande à AEM de trouver une meilleure stratégie de gestion des eaux de ruissellement et d'exfiltration provenant de la plateforme d'entreposage de minerai 2 (et son prolongement) afin de réduire au minimum les rejets dans le lac Meliadine.

État : Non résolu





Commentaires faisant suite à l'examen technique

13. Prolifération d'algues dans le lac Meliadine

(R-13) RCAANC recommande à AEM de trouver la cause fondamentale de l'augmentation de la biomasse du phytoplancton et de la chlorophylle a dans le lac Meliadine et de rédiger des plans d'action.

État : Non résolu





Commentaires faisant suite à l'examen technique

14. Contenu du rapport de la demande

(R-14) RCAANC recommande à AEM de corriger les problèmes mis au jour concernant les documents de demande dans les prochaines révisions.

État : Résolu





État des recommandations de l'étude technique

	Résolu	Engagement	Non résolu
R-01		X	
R-02			X
R-03	X		
R-04		X	
R-05			X
R-06			X
R-07			X
R-08			X
R-09		X	X
R-10			X
R-11	X		
R-12			X
R-13			X
R-14	X		





Conclusion

RCAANC continuera à travailler tout au long du processus d'examen de la demande de permis d'utilisation des eaux dans le but de protéger les plans d'eau intérieurs du Nunavut et de faire respecter les principes du développement durable.



A close-up photograph of dark, moist soil with small white and pink flowers growing in the bottom right corner.

